

**Observatoire des Métiers
de la Prévention et de la Sécurité**

ENQUÊTE DE BRANCHE
Sûreté aérienne et aéroportuaire

Données 2018

Sommaire

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1. Positionnement économique	5
I : Sites	6
1. Aéroports français en 2018	6
2. Nombre d'entreprises par site	7
3. Nombre de sites par entreprise	8
II : Trafic des passagers	9
III : Chiffre d'affaires	10
IV : Evolutions	11
V : Activité de sûreté	12
Partie 2. Données sociales : emploi et conditions de travail	13
I : Effectifs salariés	14
1. Heures prestées	14
2. Effectifs salariés au 31 décembre 2018	15
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018	16
II : Mouvements de personnel	26
1. Nombre d'embauches et de départs	26
2. Nature des embauches	27
3. Embauches des juniors et des seniors	28
4. Transformation de CDD en CDI	29
5. Difficultés de recrutement	30
6. Motifs de départs	31
III : Rémunérations	32
1. Masse salariale et charges patronales	32
2. Rémunérations	33
IV : Conditions de travail	34
1. Absentéisme	34
2. Agressions	35
Synthèse	36

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette quinzième édition de l'enquête de branche des entreprises de sécurité exerçant des activités de sûreté aérienne et aéroportuaire propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2018.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Un volet économique
concernant l'activité de la profession



Un volet social
traitant de l'emploi et des conditions de travail

L'**univers étudié** est constitué de toutes les sociétés de sûreté aérienne et aéroportuaire (**16 entreprises en 2018**)

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

1. Phase préliminaire

- **Recherche documentaire et constitution des fichiers :**
Collecte des informations disponibles sur la profession :
 - informations issues de l'Union des Aéroports Français sur les sites aéroportuaires et le trafic passagers
 - identifier les entreprises concernées par la sûreté aérienne et aéroportuaire
- **Mise à jour du questionnaire** adressé à la totalité des entreprises de la profession



2. Enquêtes auprès des sociétés adhérentes et non adhérentes

- Les informations concernant le chiffre d'affaires et les effectifs salariés sont renseignées pour la totalité des 16 entreprises
- Les informations concernant les sites sont renseignés pour 15 entreprises
- Les informations concernant la structure des effectifs salariés et les mouvements de personnel sont renseignées pour 8 entreprises correspondant à 89 % des salariés : elles ont donc été extrapolées à l'ensemble de la profession



3. Traitement statistiques – Analyse des résultats

- Saisie informatique et traitements statistiques des informations
- Les principaux résultats (chiffre d'affaires, nombre de sites, effectifs salariés) sont détaillés selon les trois catégories d'aéroports suivantes :
 - Ile de France (Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry)
 - 6 principales métropoles régionales (Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes)
 - Autres aéroports de province
- Rédaction du rapport d'étude

NB : l'ensemble des données concernant l'année 2006 est issu du rapport de branche établi par JT EXPERT en août 2007. Ce rapport varie légèrement de celui établi par l'institut I+C. C'est pourquoi pour certains indicateurs la mention ND (Non Disponible) est affichée pour l'année 2006.

Partie 1 : Positionnement économique

I : Sites

1. Aéroports français en 2018⁽¹⁾

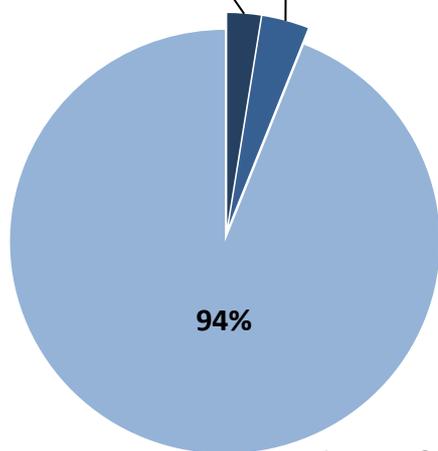
La France (métropole et DOM TOM) compte 221 sites en 2018, soit un chiffre comparable à 2017 (220).
Le trafic des passagers concerne 147 sites en 2018 contre 137 en 2017.

221 sites⁽¹⁾

Nombre de sites français en 2018

Répartition des sites selon leurs catégories

Ile de France⁽²⁾ : 5 sites : **2,5%** : Métropoles régionales⁽³⁾ : 8 sites



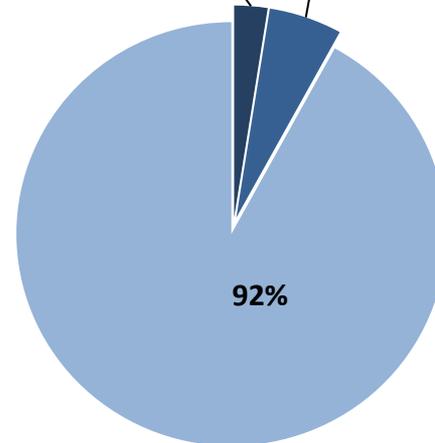
Autres : 208 sites

147 sites⁽¹⁾

Nombre de sites français concernés par le trafic des passagers en 2018

Répartition des sites français concernés par le trafic des passagers selon leurs catégories

Ile de France⁽²⁾ : 4 sites : **2,5%** : Métropoles régionales⁽³⁾ : 8 sites



Autres : 135 sites

⁽¹⁾ Source Union des Aéroports Français ⁽²⁾ Roissy, Orly, Vatry, Le Bourget, Beauvais
⁽³⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Sites

2. Nombre d'entreprises par site

Parmi les 15 entreprises dont nous avons pu obtenir cette information, 6 d'entre elles sont implantées en Ile-de-France, 9 sont présentes dans les métropoles régionales et une grande majorité d'entre elles (11) travaillent avec un des autres aéroports.

Nombre d'entreprises intervenant sur les sites
(information disponible pour 15 entreprises)



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Sites

3. Nombre de sites par entreprise

Le nombre moyen de sites par entreprise s'établit à près de 3,9 sites en 2018.

Parmi les 15 entreprises de la profession dont cette information est disponible, 7 d'entre elles sont présentes sur 1 seul site, elles sont 3 à exercer sur 2 à 4 sites et 5 d'entre elles couvrent au moins 5 sites.

Nombre moyen de sites par entreprise selon les catégories des sites
(information disponible pour 15 entreprises)



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

Répartition des entreprises selon le nombre de sites couverts
(information disponible pour 15 entreprises)

1 site	2 à 4 sites	5 sites et plus	Ensemble
7 entreprises	3 entreprises	5 entreprises	15 entreprises

II : Trafic des passagers⁽¹⁾

Trafic français des passagers des avions commerciaux

Le nombre de passagers enregistrés dans les aéroports français (y compris Bâle – Mulhouse) connaît une nouvelle progression en 2018 : + 4,5 % à un an d'intervalle, soit 206,4 millions de passagers.

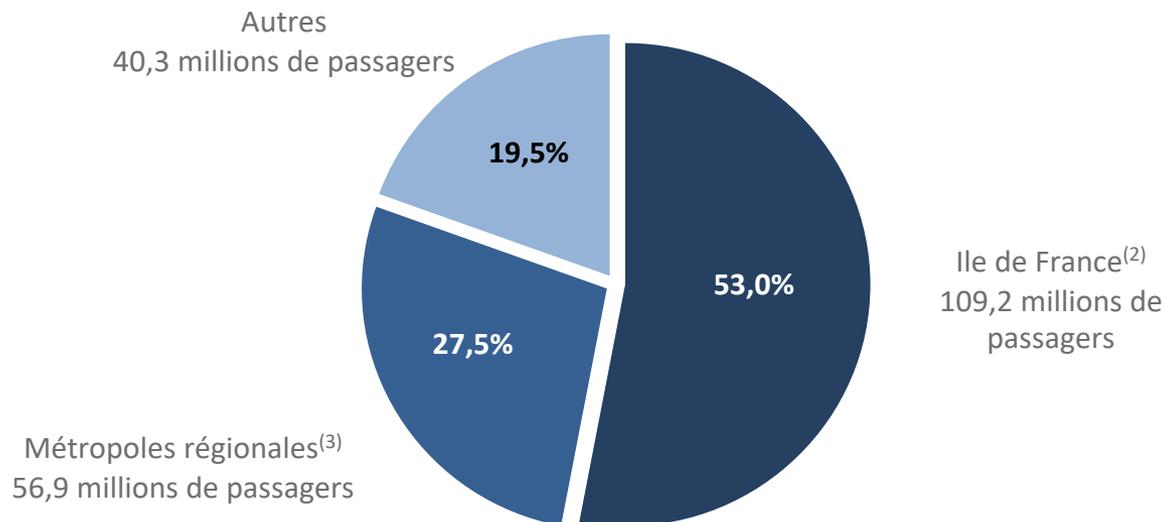
Les aéroports d'Ile de France représentent à eux seuls plus de la moitié du trafic des passagers.

Répartition du trafic des passagers selon les catégories de sites

206,4 millions⁽¹⁾

Nombre de passagers en 2018

Soit + 4,5 % comparé à 2017



⁽¹⁾ Source Union des Aéroports Français

⁽²⁾ Roissy, Orly, Beauvais, Vatry

⁽³⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

III : Chiffre d'affaires

En 2018, le chiffre d'affaires de la profession atteint 470 millions d'euros.

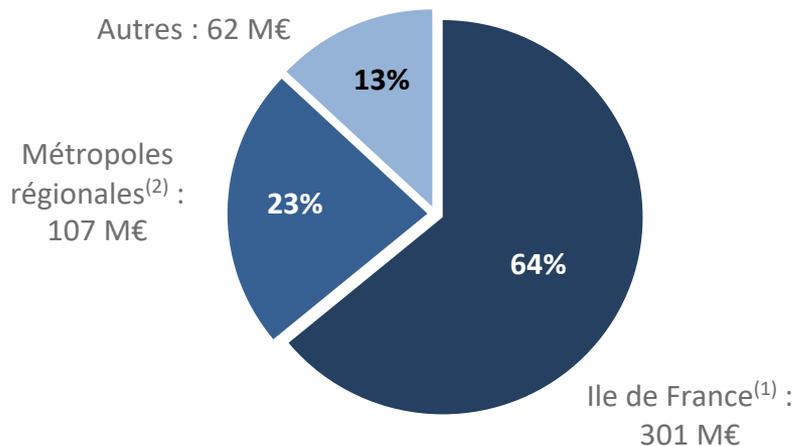
La sûreté aéroportuaire représente 91 % du montant total, soit 429 millions d'euros. La sûreté aérienne génère 41 millions d'euros (9 %).

Près des deux tiers du chiffre d'affaires (64 % précisément) sont réalisés sur les sites d'Ile de France en 2018.

470 millions d'euros H.T.

Chiffre d'affaires de la profession en 2018

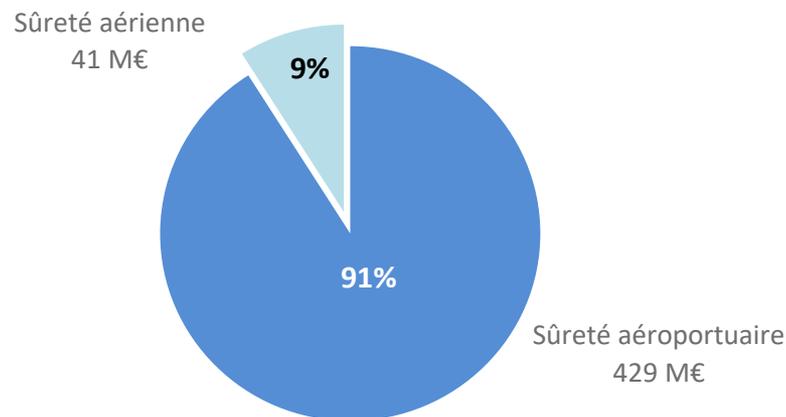
Répartition du chiffre d'affaires de la profession selon les catégories d'aéroports



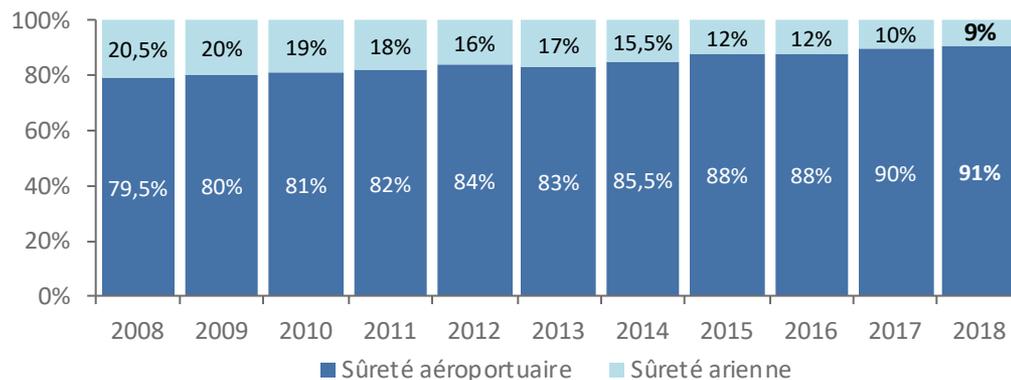
⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

Répartition du chiffre d'affaires de la profession selon l'activité



Evolution de la répartition 2008-2018

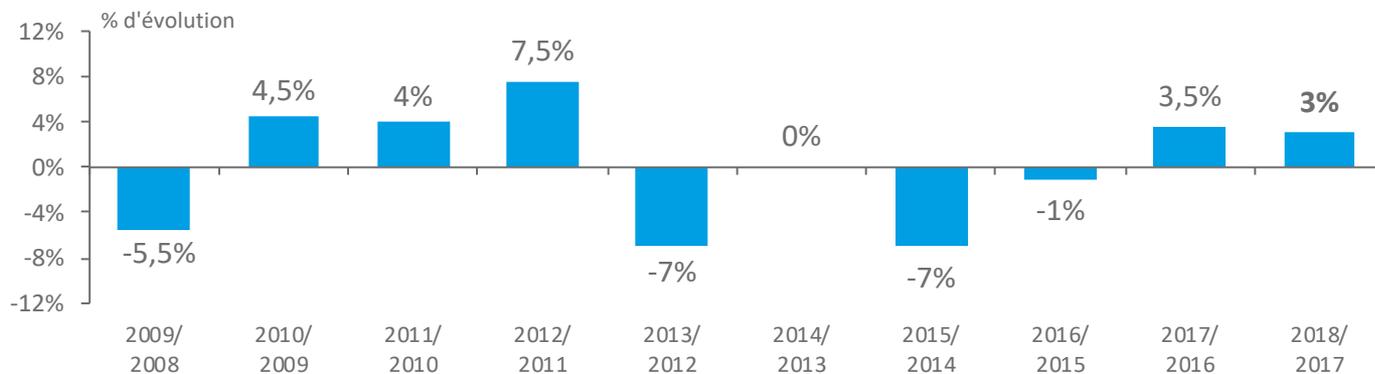


IV : Evolutions

La reprise de l'activité amorcée en 2017 se poursuit un an après : le chiffre d'affaires de la profession progresse de + 3 % entre 2017 et 2018.

Les bons résultats de l'activité sûreté aéroportuaire (+ 3 %) ont pu compenser le repli du chiffre d'affaires lié à la sûreté aérienne (- 6 %).

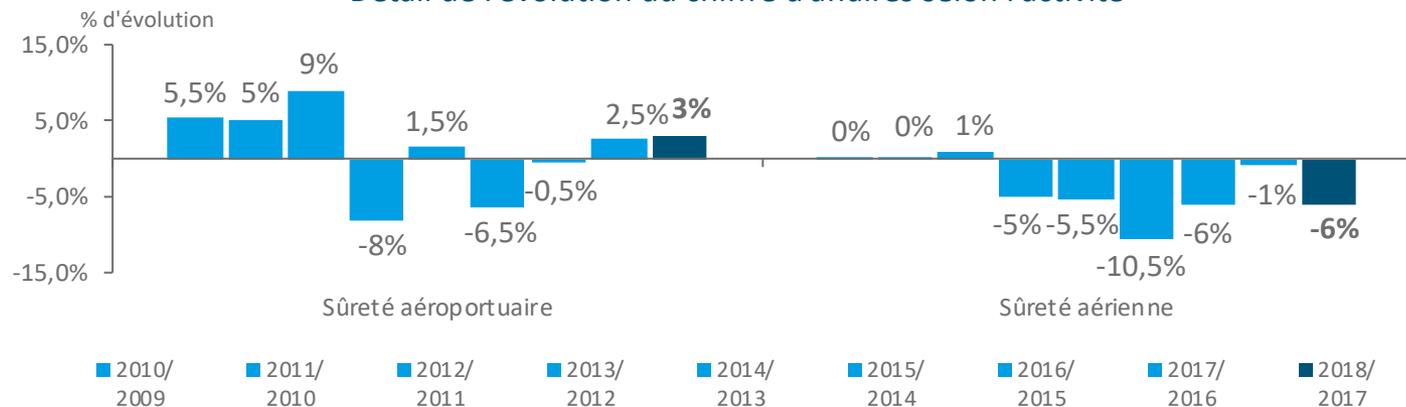
Evolution du chiffre d'affaires entre 2008 et 2018



+3%

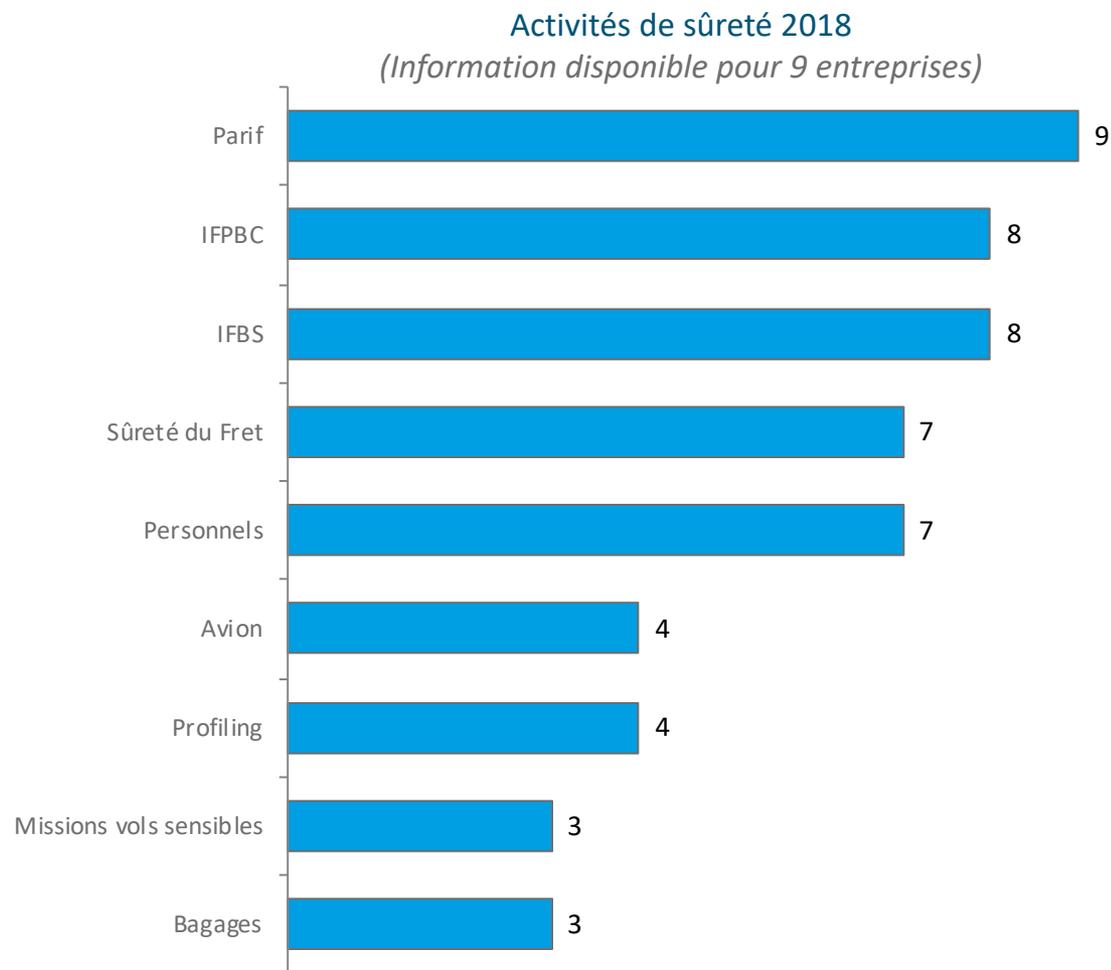
Evolution 2018/2017
du chiffre d'affaires

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires selon l'activité



V : Activité de sûreté

Les entreprises ont des activités très diverses, du fait de la multitude de tâches à assurer et du fort degré de concentration de la profession.



Partie 2 : Données sociales

Emploi et conditions de travail

I : Effectifs salariés

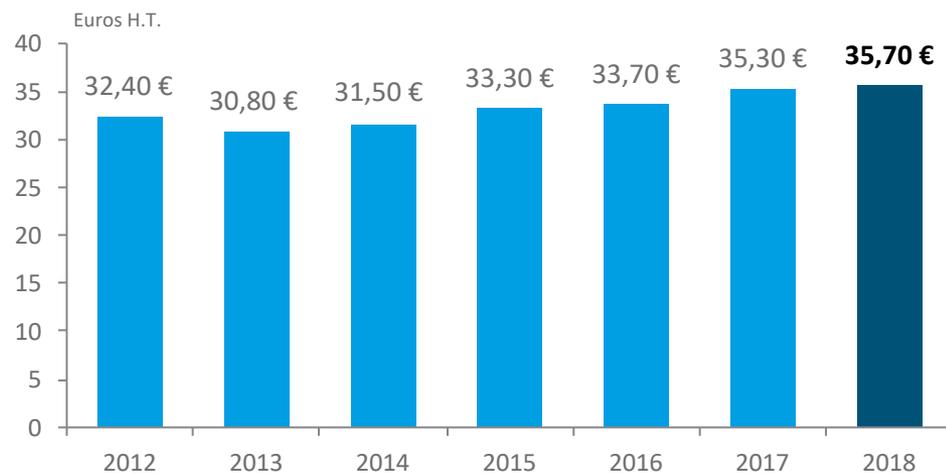
1. Heures prestées

Au cours de l'année 2018, environ 13,2 millions d'heures de travail ont été effectuées par les salariés de la profession. Chaque heure prestée a généré en moyenne 35,70 € H.T. en 2018, soit un ratio en légère augmentation comparé à 2017.

13,2 millions d'heures

Nombre d'heures prestées en 2018

Chiffre d'affaires par heure prestée



I : Effectifs salariés

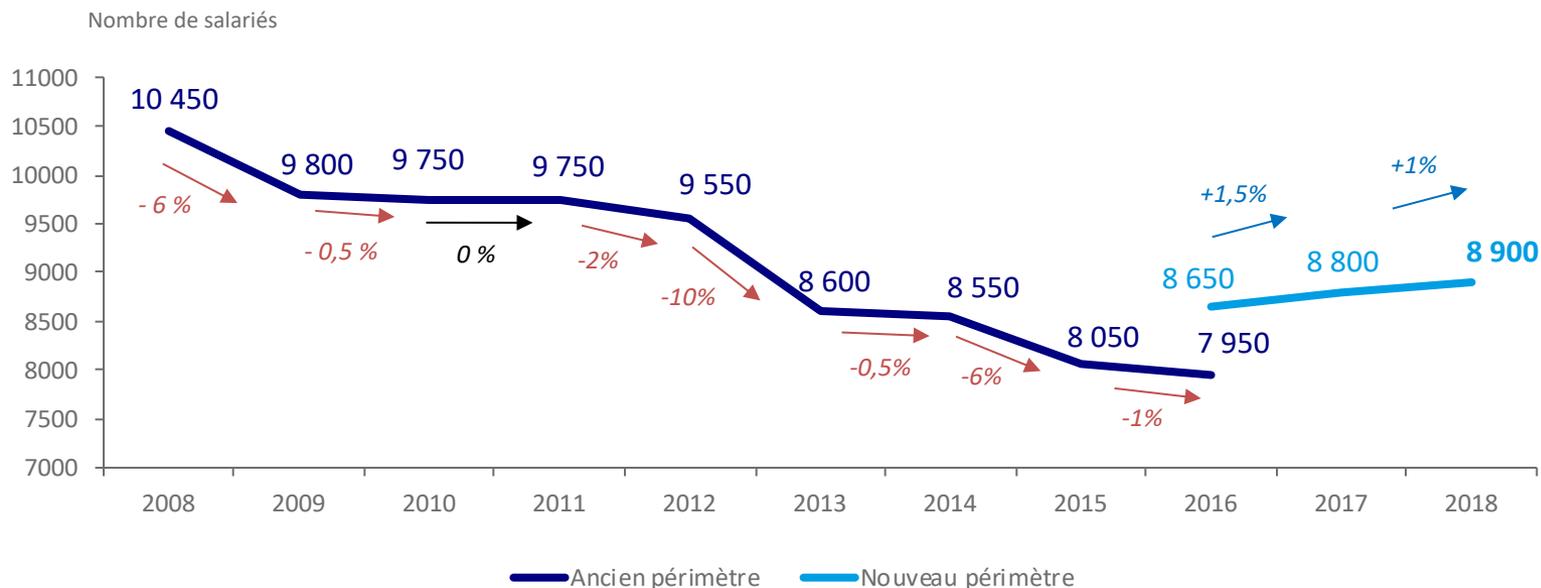
2. Effectifs salariés au 31 décembre 2018

Les 16 entreprises de la profession recensées ont employé 8 900 salariés au 31 décembre 2018, soit une centaine de plus qu'en 2017.

8 900 salariés

Nombre de salariés présents au 31 décembre 2018

Evolution des salariés présents au 31 décembre entre 2008 et 2018



I : Effectifs salariés

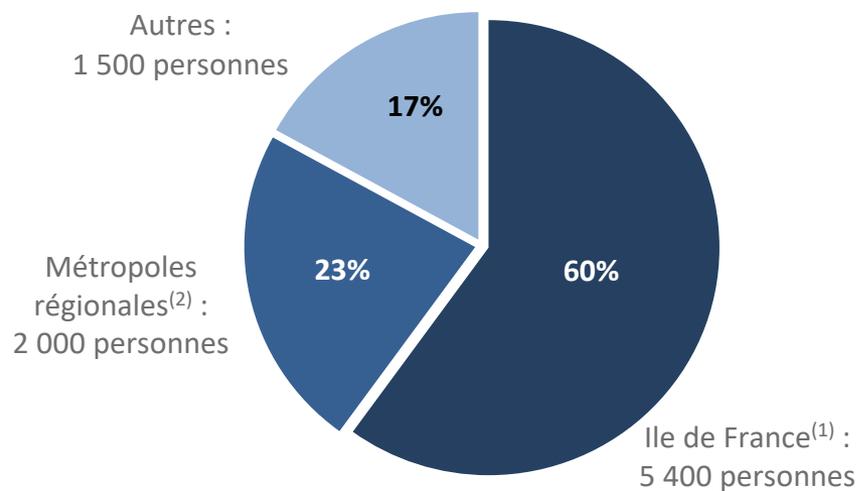
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

a. Selon la catégorie des sites

En 2018, 60 % des salariés de la profession exercent sur l'un des sites d'Ile de France.

Les métropoles régionales regroupent 23 % des effectifs et l'ensemble des 135 autres aéroports totalise 18 % des salariés présents fin 2018.

Répartition des effectifs salariés
selon la catégorie des sites



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

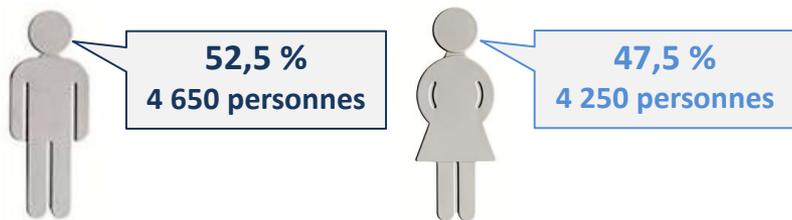
b. Selon le sexe des salariés

Le taux de féminisation des salariés de la profession s'est renforcé en 2018 : les femmes restent minoritaires mais totalisent désormais 47,5 % des salariés présents fin 2018 contre 46,5 % fin 2017.

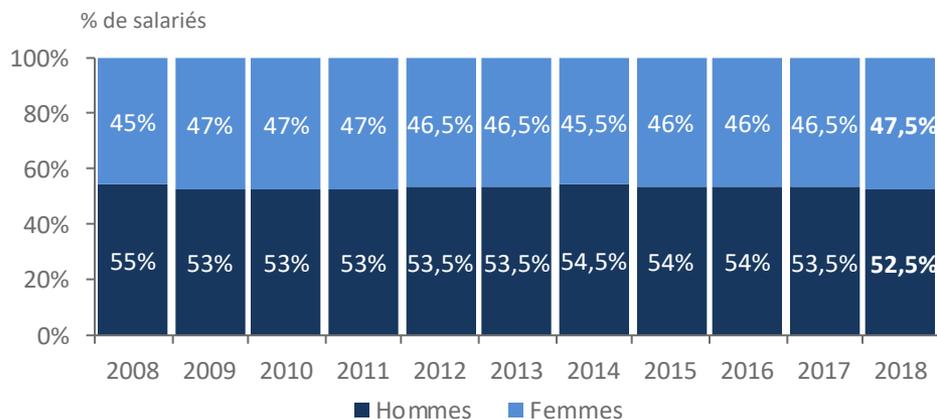
Comme cela avait été souligné dans les précédents rapports, le taux de féminisation de la sûreté aérienne et aéroportuaire demeure très élevé pour une activité relative à la sécurité. Les femmes ne représentent que 14 % des salariés de l'ensemble de la branche prévention-sécurité.

La part des femmes apparaît un peu plus élevée dans les aéroports franciliens (50 %).

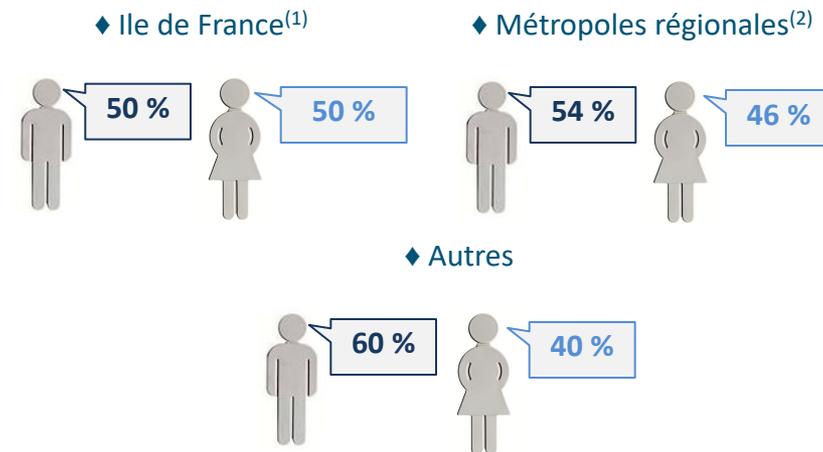
Répartition des effectifs salariés selon le sexe



Evolution de la répartition 2008 - 2018



Détail de la répartition des salariés selon leur sexe et selon les catégories d'aéroports en 2018



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

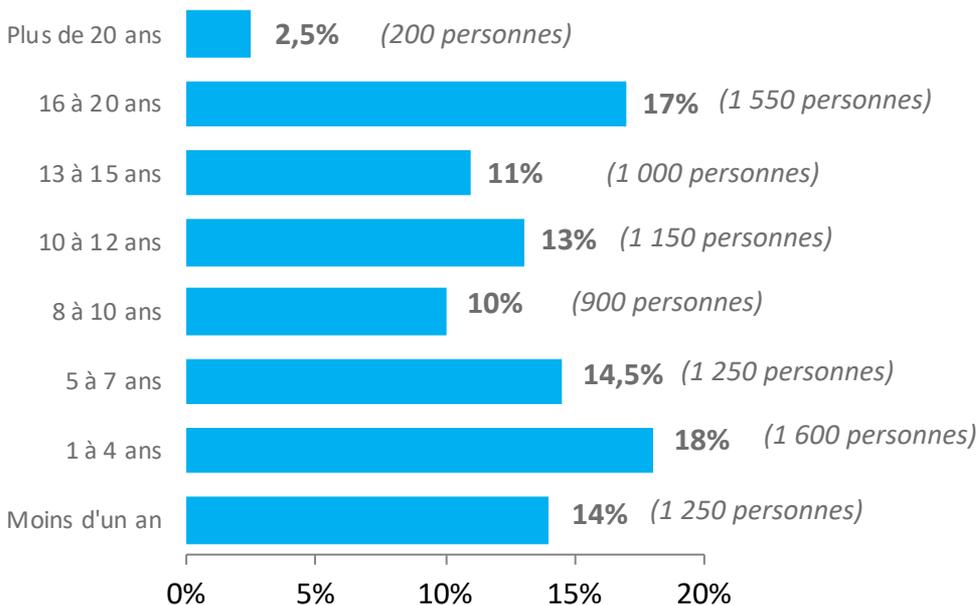
c. Selon l'ancienneté des salariés

L'ancienneté moyenne au sein de la même entreprise s'est stabilisée aux alentours de 9 ans fin 2018. Plus de quatre salariés sur dix travaillent dans la même entreprise depuis plus de 10 ans.

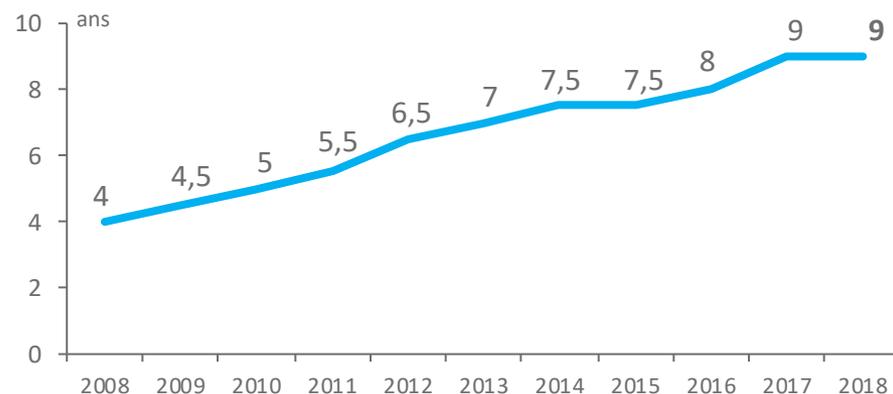
9 ans

Ancienneté moyenne dans l'entreprise en 2018

Répartition des effectifs salariés en 2018
selon l'ancienneté dans l'entreprise



Evolution de l'ancienneté des salariés



I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

d. Selon l'âge des salariés

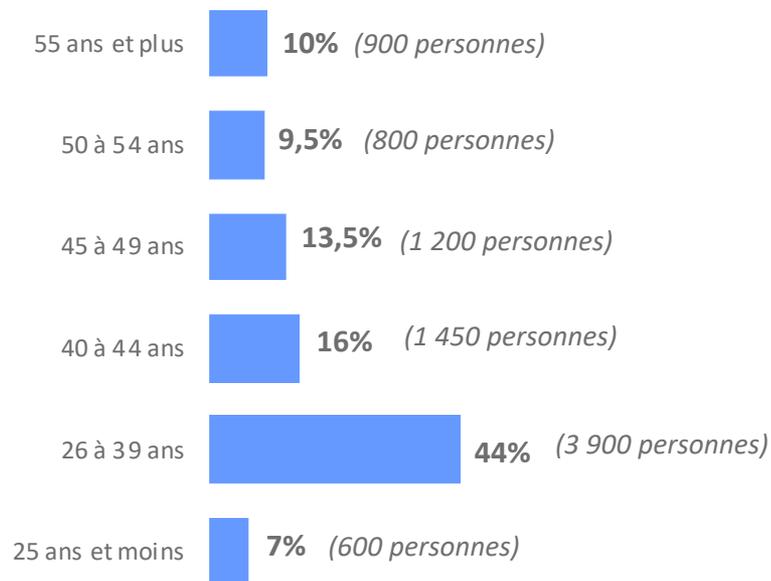
L'âge moyen reste également inchangé en 2018 : 39,5 ans. Sur longue période, l'âge moyen s'est en revanche nettement accru, près de 4 années supplémentaires en dix ans.

Les salariés de moins de 40 ans représentent plus de la moitié des effectifs présents fin 2018.

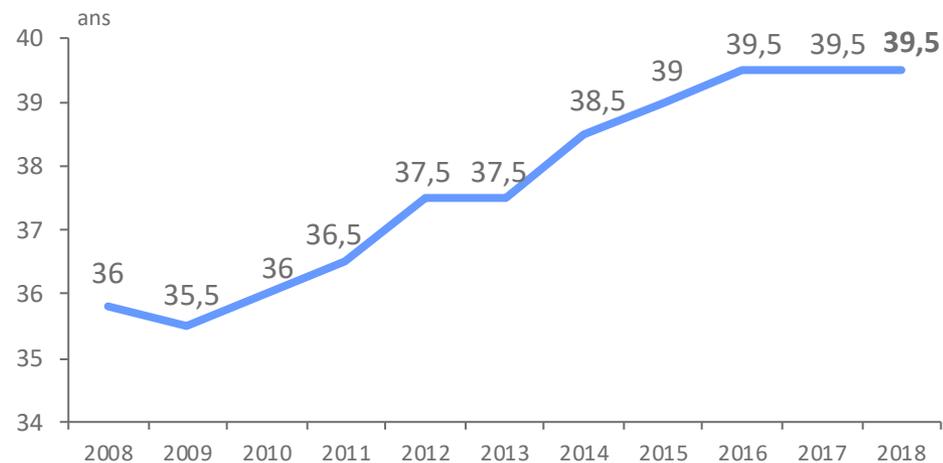
39,5 ans

Age moyen des salariés en 2018

Répartition des effectifs salariés en 2018
selon l'âge



Evolution de l'âge des salariés



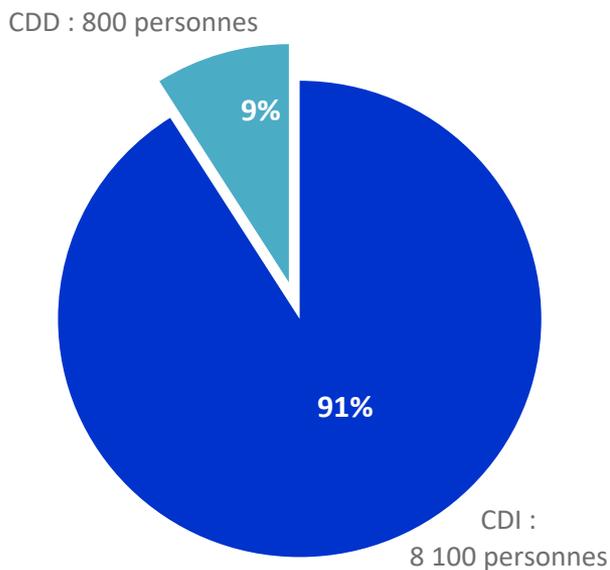
I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

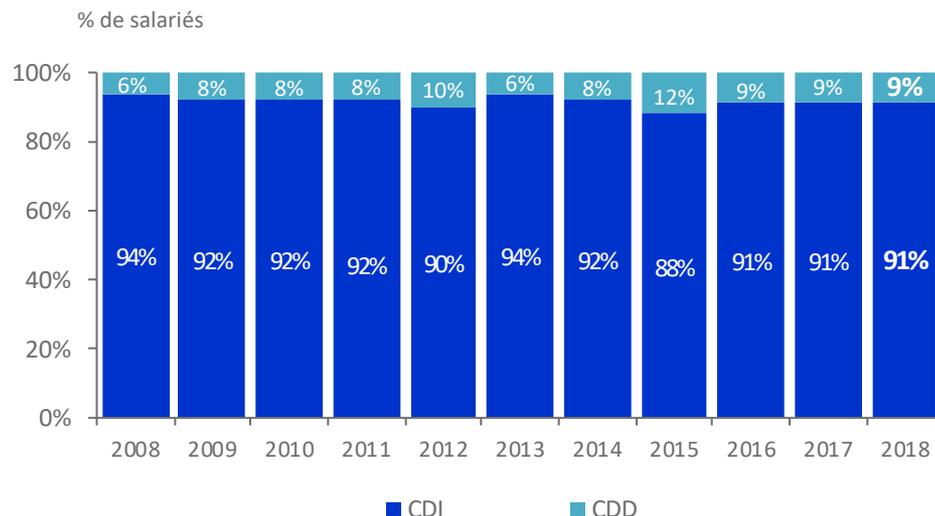
e. Selon la nature des contrats de travail

Parmi les salariés présents au 31 décembre 2018, plus de neuf salariés sur dix détiennent un CDI.
La part des CDD s'avère inchangée depuis deux ans et s'établit toujours à 9 % fin 2018.

Répartition des effectifs salariés en 2018
selon la nature des contrats de travail



Evolution de la répartition 2008-2018



I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

f. Selon la catégorie professionnelle

Les opérateurs de sûreté qualifiés (coef. 160) représentent plus de 60 % des salariés présents en fin d'année 2018. Près d'un salarié sur dix exerce en tant qu'agent d'exploitation de sûreté (coef. 150) et 9 % en tant que profileur (coef. 160).

Répartition des effectifs salariés en 2018 selon la catégorie professionnelle

	En nombre	En pourcentage	Rappel 2017
Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	850	9,5 %	9 %
Profileur (coef. 160)	800	9 %	5 %
Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	5 450	61,5 %	64,5 %
Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	300	3 %	4,5 %
Coordinateur (coef. 190)	450	5 %	5 %
Chef d'équipe (coef. AM 200)	400	4,5 %	5 %
Superviseur (coef. AM 255)	100	1 %	1 %
Non Identifié	550	6,5 %	6 %
Ensemble	8 900	100 %	100 %

80 salariés

Soit **0,9 %** des salariés présents au 31-12-2018

Nombre d'agents cynophiles détecteurs d'explosifs en 2018
(rappel 2017 : 0,9 %)

I : Effectifs salariés

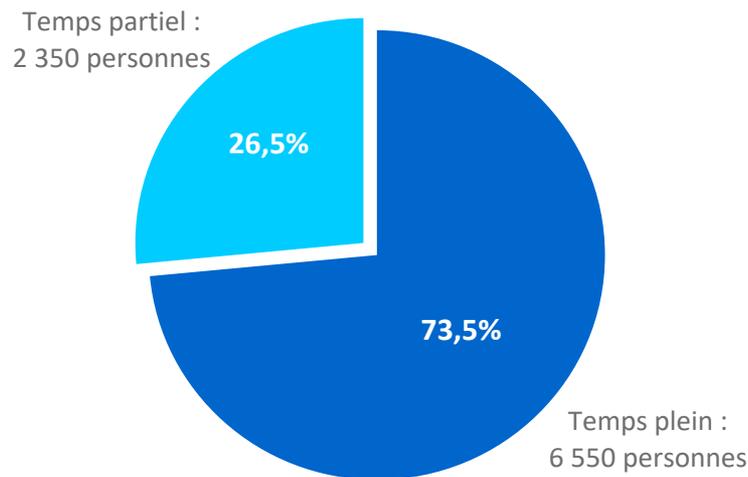
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

g. Selon la durée du travail

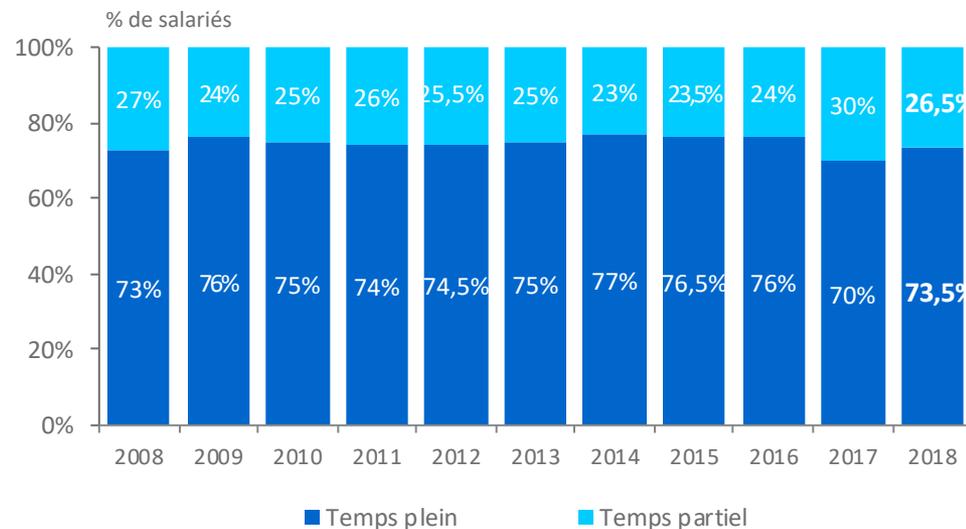
Après s'être renforcée en 2017, la proportion de salariés à temps partiel tend à se réduire en 2018. De fait, ce type de poste concerne désormais 26,5 % des effectifs présents en fin d'année (contre 30 % fin 2017).

Ce taux apparaît plus élevé que pour l'ensemble des entreprises de la prévention-sécurité (18 %).

Répartition des effectifs salariés en 2018
selon la durée du travail



Evolution de la répartition 2008-2018



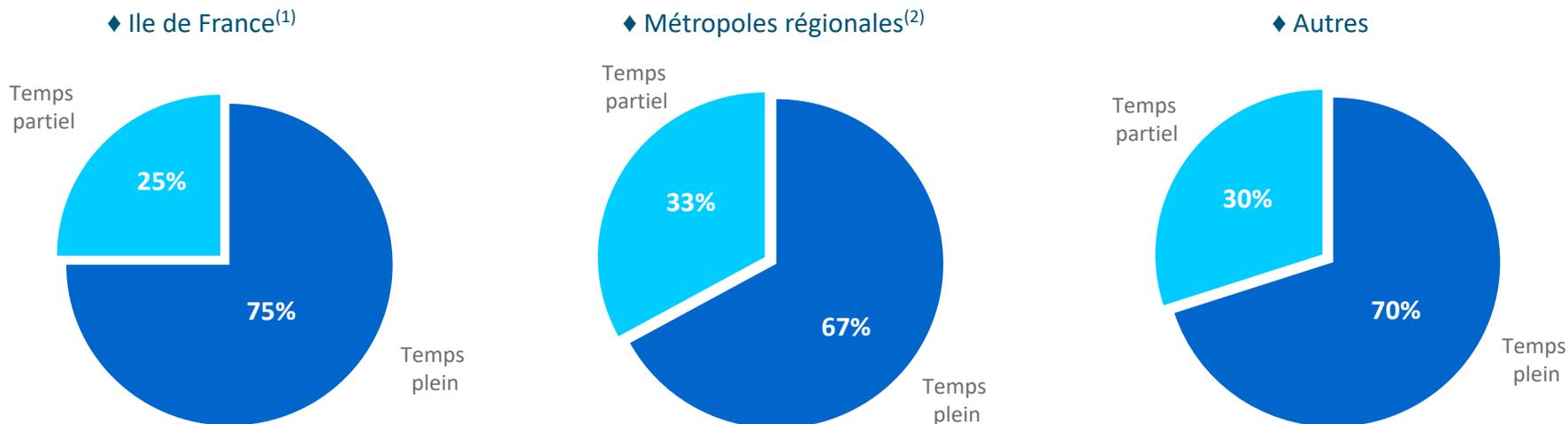
I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

g. Selon la durée du travail

La part des salariés à temps partiel est plus limitée au sein des aéroports d'Ile-de-France, alors même que le taux de féminisation est plus élevée sur ces sites.

Détail de la répartition des salariés selon la durée du travail et selon les catégories d'aéroports en 2018



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Effectifs salariés

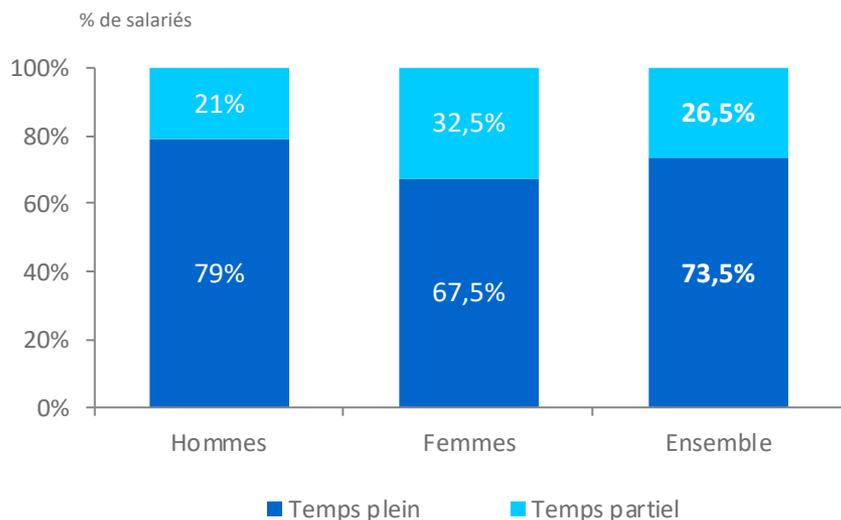
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

g. Selon la durée du travail

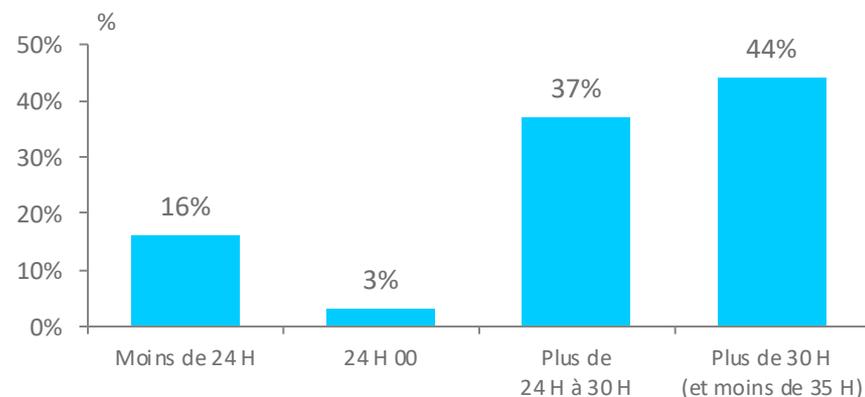
En 2018, un tiers des femmes de la profession travaillent à temps partiel, soit une proportion supérieure à celle des femmes à temps partiel enregistrée au niveau national (29,2 % selon l'enquête emploi 2018 de l'INSEE).

Si la part des temps partiels est moindre pour les hommes de la profession (21 %), ce taux est cependant très nettement supérieur à la part des hommes à temps partiel enregistrée au niveau national (7,2 % selon l'enquête emploi 2018 de l'INSEE).

Détail de la répartition des salariés
selon la durée du travail et selon le sexe en 2018



Répartition des salariés à temps partiel
selon la durée de travail hebdomadaire



I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2018

g. Selon la durée du travail

Contrairement aux années précédentes, la part des salariés à temps partiel est désormais plus restreinte pour les salariés de moins de 25 ans que pour l'ensemble des salariés (22 % versus 26,5 %).

Les salariés âgés de plus de 50 ans demeurent peu concernés par les temps partiels : 12 % des seniors sont à temps partiel contre 26,5 % pour l'ensemble des salariés.

Part des temps partiels attribuée
aux salariés de 25 ans et moins

5,5 % (130 personnes)

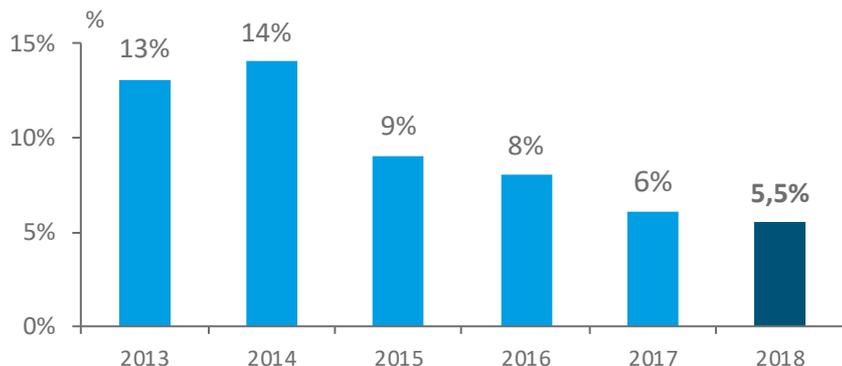
Ce qui correspond à **22 %** des
salariés âgés de 25 ans et moins

Part des temps partiels attribuée
aux salariés âgés de 50 ans et plus

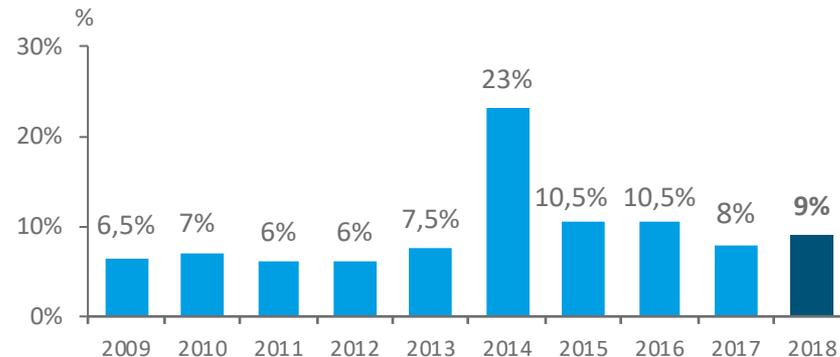
9% (210 personnes)

Ce qui correspond à **12 %** des
salariés âgés de 50 ans et plus

Evolution 2013-2018



Evolution 2009-2018



II : Mouvements de personnel

1. Nombre d'embauches et de départs

Les mouvements de personnels ont augmenté en 2018. Les entreprises de la profession ont enregistré 3 500 embauches en 2018, soit un taux d'embauche de 39,5 %, contre 34 % en 2017. Le taux de départ est de 38 % en 2018 (3 300 départs).

La profession compte une centaine de salariés de plus entre 2017 et 2018.

+ 3 500 embauches
Soit un taux d'embauche en 2018
de **39,5 %**

SOLDE = + 100 salariés

- 3 400 départs
Soit un taux de départ en 2018
de **38 %**

Evolution des mouvements de personnel 2008-2018



(1) nombre d'embauches sur l'année rapporté au nombre de salariés au 31.12

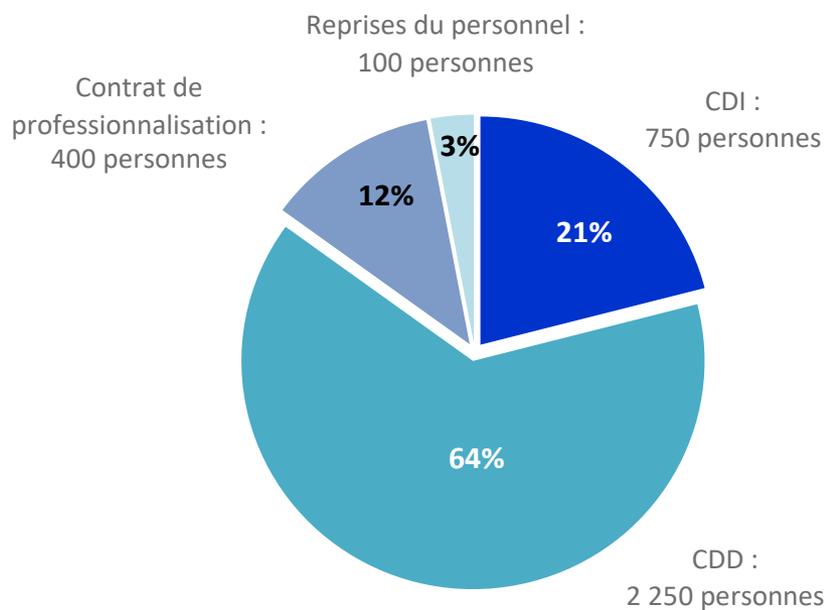
(2) nombre de départs sur l'année rapporté au nombre de salariés au 31.12

II : Mouvements de personnel

2. Nature des embauches

Au cours de l'année 2018, environ 2 250 CDD ont été signés, ce qui correspond à 64 % des embauches.

Répartition des embauches selon la nature des contrats de travail



II : Mouvements de personnel

3. Embauches des juniors et des seniors

Les salariés de moins de 26 ans représentent seulement 7 % des effectifs présents au 31 décembre 2018 mais totalisent plus d'un quart des embauches.

La part des seniors dans les embauches progresse très légèrement pour s'établir à 7 % en 2018.

27% (950 personnes)

Soit un taux d'embauche de **158 %**

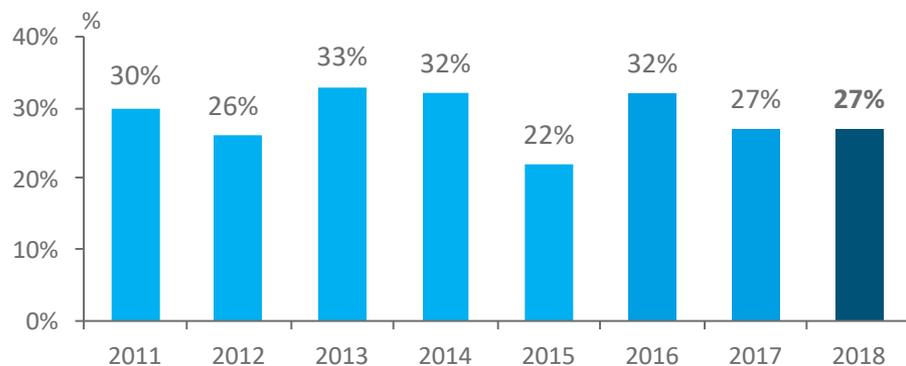
Part des salariés âgés de 25 ans et moins
dans les embauches

7% (240 personnes)

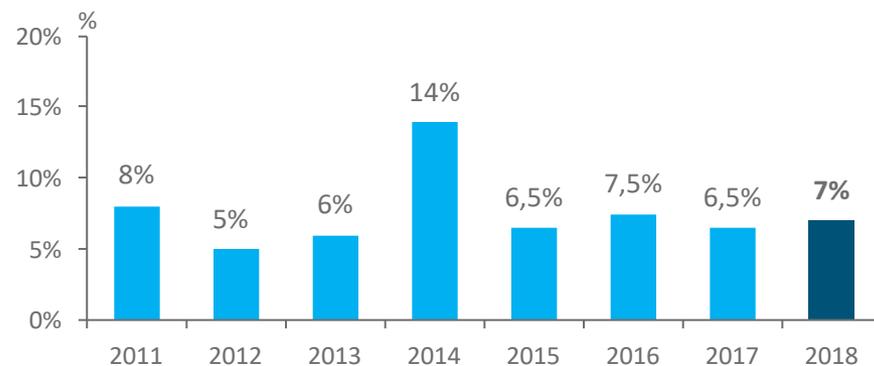
Soit un taux d'embauche de **14 %**

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
dans les embauches

Evolution 2011-2018



Evolution 2011-2018

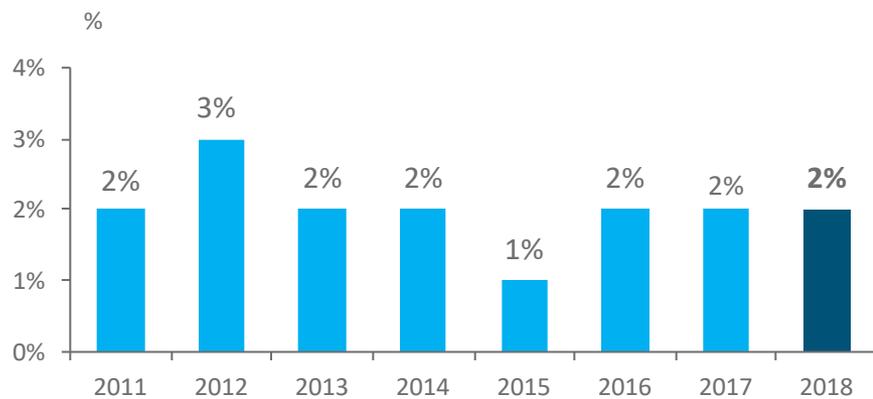


II : Mouvements de personnel

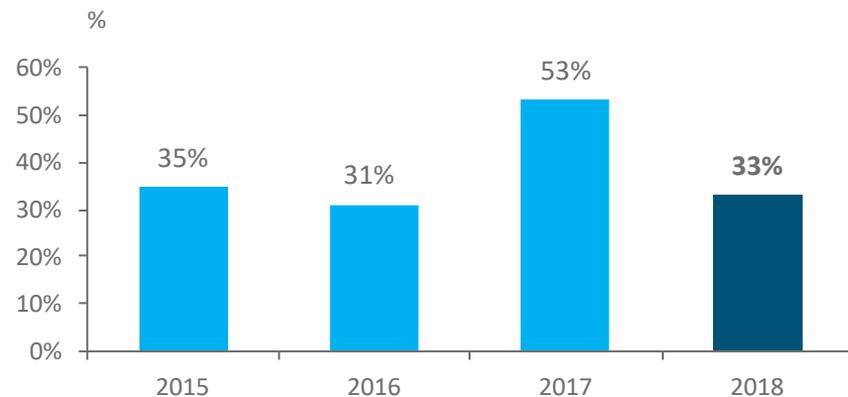
4. Transformation de CDD en CDI

Le taux de transformation de CDD en CDI reste très limité en 2018, à hauteur de 2 %.
Un tiers des salariés embauchés en CDI en 2018 avaient effectué précédemment un CDD.

Taux de transformation* de CDD en CDI
à l'issue du CDD



Nombre de salariés embauchés en CDI en 2018
qui avaient effectué précédemment un CDD



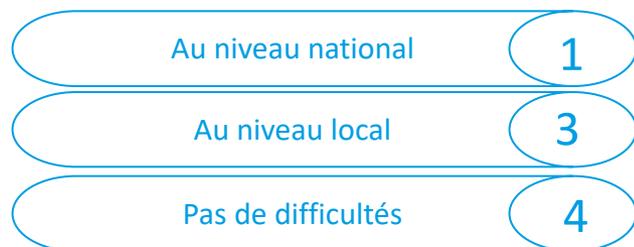
* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

II : Mouvements de personnel

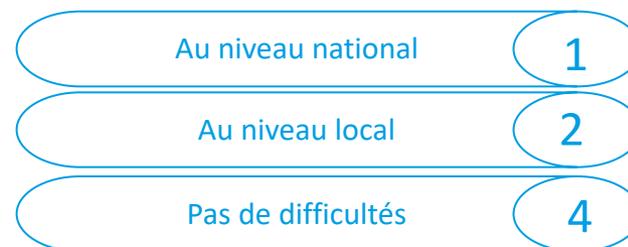
5. Difficultés de recrutement

Nombre d'entreprises rencontrant des difficultés de recrutement
(information disponible pour 7 entreprises)

Pour les CDD



Pour les CDI



Raisons évoquées par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement

- Nombre de CQP/diplômés disponibles
- Refus des candidats compte tenu de contraintes de conditions de travail
- Le double agrément prend du temps

II : Mouvements de personnel

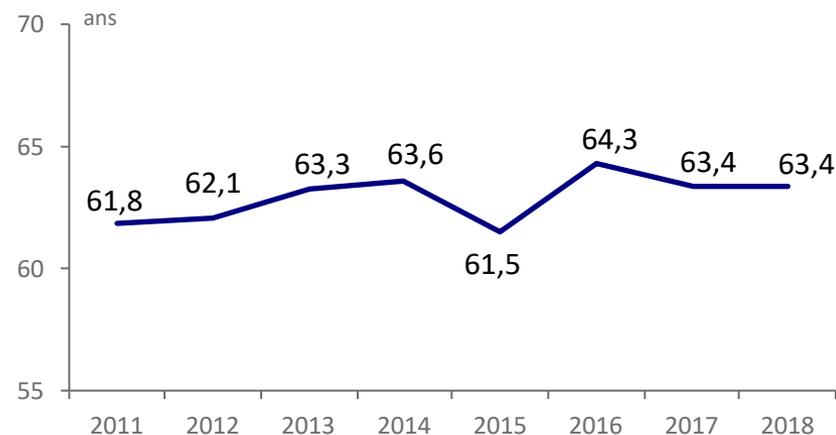
6. Motifs de départs

En lien avec les embauches, les fins de CDD représentent près de 60 % des départs enregistrés au cours de l'année 2018. L'âge moyen de départ à la retraite se maintient à 63,4 ans en 2018.

Répartition des départs selon les motifs

	% de départs
Fin de CDD	59,5%
Transferts	9 %
Licenciements économiques	5 %
Licenciements pour motif personnel	6 %
Démissions	5 %
Rupture conventionnelle	4 %
Départs pendant ou à l'issue de la période d'essai	5,5 %
Retraite ou pré-retraite	1 %
Perte d'agrément	-
Non identifiés	5 %
Ensemble	100 %

Age moyen de départ à la retraite



III : Rémunérations

1. Masse salariale et charges patronales

238 M€

Soit **51 %** du chiffre d'affaires total

Masse salariale brute en 2018
(hors charges sociales patronales)

104,5 M€

Soit **44 %** de la masse salariale brute

Charges sociales patronales* en 2018

$$\frac{\text{Masse salariale brute + charges sociales patronales}}{\text{Chiffre d'affaires}} = 73 \%$$

Charges sociales patronales : Il s'agit de la totalité des charges mensuelles. Cela comprend les cotisations URSSAF (qui intègrent les versements transport) les cotisations ASSEDIC, les retraites complémentaires et la prévoyance.

Toutes les charges annuelles (apprentissage, formation, construction, taxes sur les salaires et taxe professionnelle) sont exclues.

III : Rémunérations

2. Rémunérations

Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales
(hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

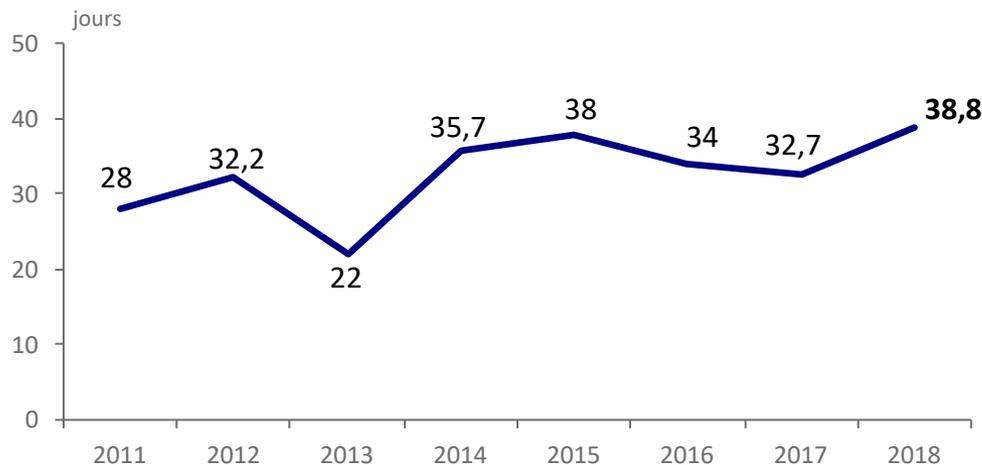
	Salaires mensuels bruts moyens (y compris primes soumises à charges sociales)	Part des primes soumises à charges sociales (en % du salaire mensuel)
Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	1 870 €	11 %
Profileur & Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	2 020 €	27 %
Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	2 180 €	30 %
Coordinateur (coef. 190)	2 300 €	30 %
Agent de maîtrise	3 150 €	32 %
Cadre (hors cadre dirigeant)	4 240 €	18 %

IV : Conditions de travail

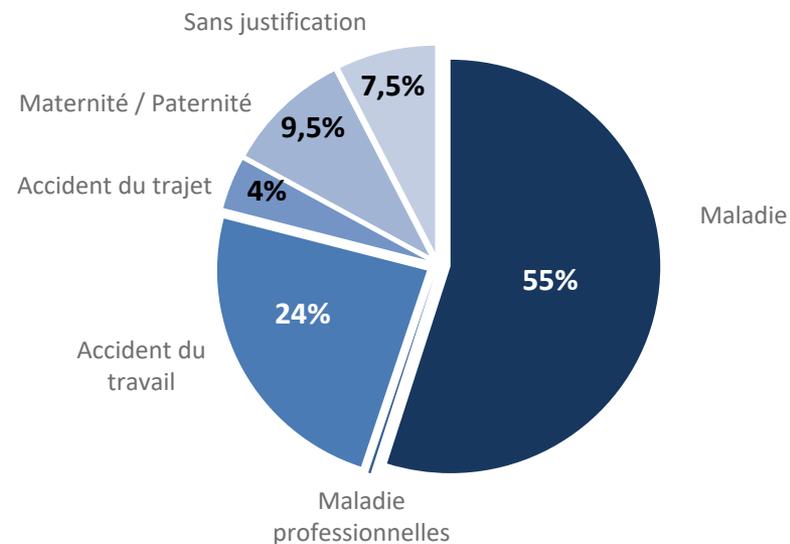
1. Absentéisme

Le nombre de jours d'absence moyen progresse sensiblement en 2018, s'établissant à 38,8 jours par salarié présent en fin d'année. Les arrêts maladie représentent plus de la moitié des jours d'absence et les accidents du travail concentrent 24 % de ces absences.

Nombre moyen de jours d'absence
par salarié présent au 31 décembre



Répartition des absences selon les motifs



IV : Conditions de travail

2. Agressions

En 2018, un peu plus d'une dizaine d'agressions verbales ont été enregistrées et les agressions physiques ont été quasi-inexistantes.

Parmi ces agressions, environ cinq ont fait l'objet d'une plainte.

≈ 15

agressions verbales enregistrées

< 5

agressions physiques enregistrées



Parmi ces agressions : ≈ 5
ont fait l'objet d'une plainte

Synthèse

Ile de France

- **5 sites** au total dont **4 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **6** entreprises intervenant sur **2,0** sites en moyenne.
- **109,2 millions de passagers** en 2018 (53 % du trafic français)
- **301 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2018 (64 % du total)
- **5 400** salariés présents au 31 décembre 2018 (60 % du total)
 - Dont - 50 % d'hommes et 50 % de femmes
 - 75 % de temps pleins et 25 % de temps partiels

Métropoles régionales

(Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Toulouse)

- **8 sites** au total dont **8 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **9** entreprises intervenant sur **2,4** sites en moyenne.
- **56,9 millions de passagers** en 2018 (27,5 % du trafic français)
- **107 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2018 (23 % du total)
- **2 000** salariés présents au 31 décembre 2018 (23 % du total)
 - Dont - 54 % d'hommes et 46 % de femmes
 - 67 % de temps pleins et 33 % de temps partiels

Autres sites français *(y compris les DOM TOM)*

- **208 sites** au total dont **135 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **11** entreprises intervenant sur **2,3** sites en moyenne.
- **40,3 millions de passagers** en 2018 (19,5 % du trafic français)
- **62 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2018 (13 % du total)
- **1 500** salariés présents au 31 décembre 2018 (17 % du total)
 - Dont - 60 % d'hommes et 40 % de femmes
 - 70 % de temps pleins et 30 % de temps partiels



Créateur de data sur-mesure

IPLUSC